



# INTERPROFESSIONNEL ENVIRONNEMENT DE L'ENTREPRISE

[www.fedelec.fr](http://www.fedelec.fr)



INTE 1-2

# LE STATUT DU CONJOINT

## INTE 1-2

Le conjoint ou le partenaire pacsé participant de manière régulière à une activité professionnelle doit être déclaré sous l'un des statuts suivants :

- conjoint associé,
- conjoint salarié,
- conjoint collaborateur.

Le décret 2021-300 du 18 mars 2021 prévoit que toute déclaration du chef d'entreprise concernant le choix du statut de son conjoint qui travaille dans l'entreprise devra, au plus tard **le 1er septembre 2021, être accompagnée d'une attestation sur l'honneur signée par le conjoint confirmant ce choix.**

INTE 1-11

## **SANTE AU TRAVAIL**

~~Service de Santé au travail SST~~

**Service de Prévention et de Santé au Travail SPST**

L'accord national interprofessionnel (ANI) conclu le 10 décembre 2020 par les partenaires sociaux en vue de réformer la santé au travail a abouti par une loi, parue au **Journal Officiel le 3 août 2021**

**Renforcement des missions des Services de Prévention et de Santé au Travail**

Le contenu du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) est renforcé

Amélioration du suivi médical des salariés

## **Des dispositifs pour lutter contre la désinsertion professionnelle**

Mise en place une cellule dédiée à la prévention de la désinsertion professionnelle.  
Les médecins du travail pourront recourir à la télémédecine.

## **Nouvelle gouvernance de la santé au travail**

Les médecins du travail consacreront le tiers de leur temps à des actions en milieu de travail

Les médecins de ville pourront contribuer au suivi médical des travailleurs et le statut d'infirmier en santé au travail est reconnu par le code du travail.

Refonte des règles de tarification



## **Action de sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque pour les salarié partant à la retraite.**

Depuis le 21 avril 2021 (décret du 19 avril 2021) et en application d'une loi du 3 juillet 2020, l'employeur doit proposer aux salariés, avant leur départ à la retraite, des actions de sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent.

Le décret prévoit que l'action de sensibilisation doit se dérouler pendant l'horaire normal de travail et que le temps qui y est consacré est considéré comme temps de travail.

INTE 1-15

# COMPTE AT/MP



## **Compte en ligne AT-MP pour les TPE.**

La notification à l'employeur du taux de la cotisation AT/MP par la Caisse régionale d'assurance maladie (CARSAT, CGSS ou CRAMIF) **dématérialisée des taux de cotisation AT/MP deviendra obligatoire pour toutes les entreprises (Même de moins de 10 salariés) à compter du 1er janvier 2022.**

Il faudra donc au préalable avoir ouvert un compte AT-MP sur [net-entreprises.fr](http://net-entreprises.fr).  
GRATUIT

**AVANT LE 1<sup>er</sup> décembre 2021**



**Ouvrez votre compte AT/MP  
avant le 1<sup>er</sup> décembre 2021**

Accessible depuis [net-entreprises.fr](https://net-entreprises.fr), le compte accidents du travail et maladies professionnelles (AT/MP) vous permet de bénéficier de services en ligne pour gérer vos cotisations et prévenir les risques liés à votre métier.

-  **Notification en ligne** de votre taux de cotisation AT/MP
-  **Demande en ligne** des subventions Prévention TPE
-  **Bilan individuel** des risques professionnels

Pour vous aider, des guides ainsi qu'un lien seront en ligne sur le site :  
**[www.fedelec.fr](https://www.fedelec.fr)**